



Politique éditoriale du blogue La Réplique

Proposition 1:

Que l'assemblée générale adopte la politique éditoriale du blogue La Réplique :

Le blogue La Réplique est un outil d'information diffusé par le SPPCM qui s'adresse à l'ensemble de ses membres.

Il a pour objectifs l'étude, la défense et la promotion des intérêts et des objectifs professionnels, syndicaux, économiques, culturels et sociaux de ses membres. Il vise également la promotion de la recherche et de la qualité du travail en éducation.

C'est un espace public et politique où la multiplicité des points de vue est possible, en toute indépendance des positions de l'exécutif. Toutefois, les textes qui comportent des propos discriminatoires ou diffamatoires (ex : contenus homophobes, racistes ou sexistes, attaques personnelles) ne peuvent faire objet de publication.

Il n'y a pas de longueur maximale pour les textes reçus. Les textes ne sont pas obligatoirement féminisés.

Les textes soumis doivent être signés. Les opinions exprimées n'engagent que leur auteur. Les images où aucun crédit n'est mentionné sont libres de droit.

La révision des textes est une responsabilité conjointe du comité exécutif et du comité de rédaction. Ces deux entités se réservent, aux fins de publication, le droit de suggérer des précisions, ajouts ou modifications aux auteurs-es, notamment dans l'objectif de protéger l'ensemble des membres du SPPCM.

Proposition 2 :

Que l'assemblée générale forme un comité de rédaction du blogue La Réplique, dont les mandats seront :

- Conjointement avec ses collaborateurs, planifier les activités du blogue (thématiques, lignes directrices, planification temporelle des diffusions web, mises à jour, etc.)
- De lire les textes soumis au blogue La Réplique;
- De s'assurer que ces textes respectent la politique éditoriale;

- De procéder à la révision linguistique des textes reçus;
- De s'assurer que le SPPCM soit propriétaire des photos ou illustrations publiées ou que celles-ci soient libres de droit, publiées avec mention de la source;
- De procéder à la mise en ligne des textes.

Proposition 3 :

Que l'assemblée générale élise les membres suivants au comité de rédaction du blogue La Réplique :

- Anne-Marie Le Saux, département des sciences sociales
- Christopher Pitchon, département de philosophie
- Marc LeBlanc, département de lettres
- Irina Beregoulenko, DATA
- Responsable : Ann Comtois, département de psychologie, VP à l'information
- Autre-s candidats-es :